

START HOP Auto Ecole
5 rue de l'île des pêcheurs
67540 Ostwald

PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour devenir un conducteur sûr et autonome et en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

Parcours théorique

La formation théorique qui porte sur des questions «d'entraînement au code » pourra être suivi à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média et avec un enseignant de la conduite. Les horaires de cours théoriques sont affichés sur le panneau d'affichage de l'auto école.

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Les thèmes abordés seront les suivants:

- La signalisation routière
- Les intersections
- Croiser et dépasser
- Les règles du stationnement et de l'arrêt
- L'installation au poste de conduite et la sécurité des autres passagés
- les spécificités des autres usagers
- L'utilisation des différents feux
- Les premiers secours
- L'éco-conduite
- Le permis à points
- Le constat à l'amiable

Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, l'auto école START HOP assurera un suivi personnalisé de chaque élève.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- en montagne
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Modalités d'organisation des formations pratiques

Horaires des cours pratiques :

Du lundi au vendredi de 8H à 18H

et

le samedi de 8H à 15H

Modalités :

- Réservations des leçons : par téléphone ou lors de la précédente leçon.
- La leçon de formation pratique (1H30) individuelle comprend :
 - l'installation au poste de conduite (3min)
 - Détermination de l'objectif de travail (2min)
 - Conduite effective (1h15 min)
 - Bilan de la leçon et suivi de la formation de l'élève (3min)
 - programmation des prochaines séances (2min)
 - Nettoyage du véhicule (5min)
- Les leçons débutent et terminent à : l'auto école

Modalités d'organisation des formations théoriques

Horaires des cours théoriques :

Mardi de 18H à 20H

et

Vendredi de 17H à 19h

Modalités :

- Réservations des séances : par téléphone ou lors de la précédente séance.
- Séance pratique 1H
 - Mise en place (5min)
 - Cours (10 min)
 - Série 40 questions et corrections (40min)
 - Question réponses divers (5min)